



ISSN 1499-9382

Le Ferdinois

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Vol.19 no 09 | Avril 2020

ST-FERDINAND

Version électronique
disponible sur le site web
de la municipalité
stferdinand.ca



Photo gagnante: Samuel Lafontaine-Ouellet

02
Nouvelles
municipales

04
À savoir

06
Actualité

08
Les belles
histoires du
maire d'en haut

10
Les loisirs

12
Calendrier



Nouvelles municipales

Par Suzanne Aubre, conseillère du district 6

SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2020

Compte tenu de l'obligation actuelle de distanciation sociale durant la crise de la Covid-19, la séance ordinaire du 6 avril a été tenue à huis clos, suite à l'autorisation spéciale du gouvernement provincial.

- Le conseil a approuvé le dépôt de 3 avis de motion pour des projets de règlement dans les trois cas suivants:
 - Demande d'emprunt de \$1 366 970 pour la réfection de la Côte de l'Église (projet qui sera subventionné à 75% du Ministère du Transport du Québec)
 - Règlement fixant le taux de taxes et tarifs de compensation pour 2020
 - Règlement sur la protection du lac William et de ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.

Dans les 3 cas, à cause des circonstances actuelles de confinement, ces avis de motion seront discutés et, le cas échéant, approuvés uniquement à la prochaine séance publique pour permettre aux citoyens de poser des questions ou d'exprimer leur opinion sur l'un ou l'autre de ces avis de motion.

- Le conseil a approuvé de soutenir la demande du comité des parents pour agrandir le territoire du transport scolaire gratuit pour les enfants du primaire (jusqu'à la pharmacie et incluant le secteur des Pré-Fleuris).
- Ressources humaines à la municipalité: le conseil a approuvé les nominations suivantes:
 - L'engagement permanent de la Directrice des travaux publics, Chantale Genest, qui

vient de compléter sa période de probation.

- L'embauche de 2 patrouilleurs nautiques pour la saison estivale 2020 : Félix-Antoine Côté et Nathan Breton
- L'embauche de Chloé Lacasse comme stagiaire adjointe au Chargé de projet en urbanisme et environnement pour la période d'été
- L'embauche de Mireille Massicotte comme horticultrice temporaire pour la période d'été.

- Le conseil a approuvé la soumission de CRL Construction pour la réalisation d'un pavillon de services au Parc Versant-du-Lac, au montant total de \$287 253. Les conseillers ont voté à l'unanimité pour le projet, le maire s'étant prononcé contre. Il y a d'ailleurs apposé son veto. En conséquence, une séance extraordinaire sera convoquée à cet effet, tel que le prévoit la loi, pour rediscuter le projet et, le cas échéant, l'approuver définitivement ou non. Dans la forme approuvée par le conseil, le pavillon inclurait, entre autres, une aire de pique-nique couverte pour se mettre à l'abri du soleil ou de la pluie, des toilettes publiques et adaptées, un espace d'entreposage d'équipement technique, des cabines pour se changer (en prévision de l'installation de jeux d'eaux dans les prochaines années) et autres services. Ce projet, si approuvé, sera subventionné à 100% par la TECQ (Taxe sur l'essence Québec-Canada), donc aucun déboursé et à coût nul pour la municipalité. La décision du conseil est conditionnelle à l'adoption définitive du projet lors de la séance extraordinaire et à l'approbation du projet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le versement de la subvention de la TECQ. Ce projet a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du conseil, considérant son coût.

Toutefois, étant donné qu'il est subventionné à 100% et qu'on ne peut garantir complètement que les fonds gouvernementaux seront encore disponibles l'an prochain compte tenu de la crise actuelle que traverse tout le Québec, le conseil a décidé d'aller de l'avant avec le projet pour bonifier le magnifique parc dont nous disposons actuellement. De plus, le conseil croit qu'il s'agit d'un investissement à long terme et non d'une dépense. En effet le parc, en plus d'accueillir de nombreux enfants, familles, aînés, amateurs de tennis et autres sports ou tout simplement amateurs de belle nature, est situé à proximité des sentiers Art-et-Nature et, de par sa configuration, peut servir d'espace idéal pour un concert en plein air, un rassemblement communautaire, une fête de village, etc. Le pavillon de service sera donc à la disposition de tous et pour longtemps. Finalement, il s'inscrit dans le plan d'action de la municipalité pour développer notre industrie touristique, inciter de nouvelles familles à venir s'installer à St-Ferdinand et à mettre en valeur notre belle municipalité, tel qu'approuvé lors de la consultation publique de juin 2019.

À noter: Nous présentons ici la position du conseil, et non la position individuelle de chacun des membres du conseil.

- Le conseil a approuvé l'achat de différents matériaux nécessaires à l'entretien des routes, tels que le gravier, d'abat-poussière et de location d'une niveleuse.
- Il y a eu 3 demandes de dérogations mineures pour le 852 rue Principale, le 291, rue Bernier Ouest et le 3360, rue Principale. Étant donné que la séance était tenue à huis clos, il a été impossible de statuer sur ces demandes, car il faut donner aux citoyens la possibilité de s'exprimer sur ces demandes. Elles seront donc à l'ordre de la prochaine séance publique, lorsque la période de confinement sera terminée.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Compte tenu des mesures de précaution exceptionnelles adoptées contre la propagation

du coronavirus, le bureau municipal est interdit aux citoyens jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez contacter les employés de la municipalité par téléphone au 418-428-3480 ou par courriel à info@stferdinand.ca.

MESURES DE PRÉVENTION POUR LA COVID-19 (CORONAVIRUS)

Nous désirons rappeler à tous les consignes essentielles à suivre en prévention de la Covid-19 (coronavirus) :

- Restez chez vous dans la mesure du possible. Cette directive est encore plus importante pour les personnes de 70 ans et plus;
- Gardez une distance d'au moins 2 mètres (environ 6 pieds) entre vous et les autres personnes, par exemple, en attendant à la caisse à l'épicerie ou si vous prenez une marche avec une autre personne;
- Lavez-vous les mains souvent et surtout lorsque vous êtes sortis et que vous revenez chez vous. C'est le meilleur moyen de tuer le virus si vous avez touché à un objet contaminé;
- Aucun rassemblement n'est permis, qu'il soit familial, amical ou pour le travail;
- Toussez dans votre coude et non pas dans vos mains;
- Si vous ressentez des symptômes de grippe (toux, température, vomissements), contactez votre médecin ou rendez-vous à l'urgence en vous couvrant la bouche pour ne pas contaminer d'autres personnes.

Les policiers ont pour consignes de surveiller l'application de ces consignes et émettront des constats d'infraction variant de 1000 \$ à 6000 \$ aux contrevenants, car ces consignes visent à sauver des vies.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour venir à bout de cette pandémie.

Actuellement, le Québec se classe au premier rang parmi toutes les provinces canadiennes et les 50 états américains pour le respect des consignes de prévention. Il ne faut surtout pas lâcher. Ensemble, nous allons passer à travail. Ça va bien aller!

À savoir

Informations pratico-pratiques

MUNICIPALITÉ DE ST-FERDINAND

L'HÔTEL DE VILLE EST FERMÉ AU PUBLIC JUSQU'À NOUVEL ORDRE. MAIS LES SERVICES SONT MAINTENUS SUR NOS HEURES D'OUVERTURE.

📍 375, rue Principale, Saint-Ferdinand, QC, G0N 1N0

🕒 **HEURES D'OUVERTURE**
Lundi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Mardi au jeudi: 8h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 8h à 12h

☎ (418) 428-3480
(418) 428-9724 (télécopieur)

✉ info@stferdinand.ca

🌐 www.stferdinand.ca

📘 Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

📷 Municipalite.StFerdinand

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

📅 **Lundi le 4 mai**
🕒 **19h**
📍 **821, rue Principale**

Si les mesures préventives en raison de la COVID-19 perdurent en mai, la séance du conseil de mai sera tenue à huis clos (sans public). Si tel est le cas, nous vous en aviserons via un avis public ainsi qu'un message sur notre page Facebook. Il sera alors possible d'envoyer vos questions par courriel à info@stferdinand.ca.

Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Suzanne Aubre et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

ST-FERDINAND

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

Fermée temporairement depuis le 15 mars. Il s'agit d'une mesure de prévention afin d'éviter la propagation de la COVID-19. Vos emprunts ne généreront aucuns frais de retard durant la période de fermeture. Toutes nos activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

🕒 **Horaires**
Lundi: 16h à 20h
Mardi: 13h à 16h
Mercredi: 16h à 20h
Jeudi: 17h à 20h

Contact
☎ (418) 428-9607
🌐 biblietcie.ca/biblio/bibliotheque-de-saint-ferdinand-onil-garneau
📘 Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

📶 *Wifi disponible sur place*

URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA
VOIRIE EST LE
(418) 332-5941



ST-FERDINAND
OFFRE D'EMPLOI
Préposé(e) à l'accueil
de l'écocentre
Poste saisonnier - Été et fins de
semaine jusqu'au 1er novembre
Envoyez votre C.V. au plus tard
le **24 avril 2020** à
egenes@stferdinand.ca



RAPPEL AMICAL

TAXE MUNICIPALE

Le premier versement est échu depuis le 2 avril. Une remise serait appréciée. Merci!

La municipalité suspendra l'application des taux d'intérêt jusqu'en juillet 2020 pour les montants qui ne pourront être payés lors du versement du mois d'avril de la taxe municipale. Nous analyserons en juillet si cette politique sera reconduite ou non. La municipalité compte sur la collaboration des contribuables qui ne se trouvent pas dans une situation précaire pour qu'ils paient leur dû.

ÉCOCENTRE

OUVERTURE: 9 MAI 2020

Du 9 mai au 23 juin
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 9h à 13h



RAPPEL

LES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES ET
TOUTES LEURS COMPOSANTES DOIVENT
ÊTRE ENLEVÉS ET REMISÉS AU PLUS
TARD LE 15 AVRIL 2020.

ST-FERDINAND

Popote roulante



Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre des mets réfrigérés et mets à texture adaptée aux personnes admissibles, le tout livré chaque semaine à domicile.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.



Besoin d'un transport pour un rendez-vous médical?

Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre également le transport pour tout rendez-vous d'ordre médical en région ou à l'extérieur.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.



Concours PHOTO

Saint-Ferdinand en quatre saisons:

Printemps



Pour connaître la méthode pour participer, les prix ainsi que les règlements, rendez-vous au www.stferdinand.ca/concours-printemps



Actualité

Nouvelles locales

UN MESSAGE DU CDPE

Le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) souhaite que chaque membre de notre municipalité mette tout en œuvre pour ne pas attraper la COVID-19. Le CDPE est en mode réflexion et compte joindre ses efforts à ceux de la municipalité de St-Ferdinand afin de soutenir de manière créative et concertée toutes les entreprises de St-Ferdinand, grandes ou petites.

Le CDPE remercie d'abord toutes les personnes de notre municipalité qui continuent de se rendre au travail parfois au risque de leur propre santé! Il remercie également tous les employés(es) des commerces de St-Ferdinand encore ouverts pour leur contribution inestimable. Il enjoint enfin la population de St-Ferdinand à encourager tous ces commerces essentiels dans notre municipalité.

À toute personne à qui il est formellement interdit de sortir (âgée de 70 ans et plus, de retour récent de voyage à l'étranger, diagnostiquée atteinte de la COVID-19), nous vous rappelons que l'épicerie Marché Tradition de St-Ferdinand assure le service de livraison. Vous pouvez commander par téléphone ou par courriel, et pour faciliter le travail des employés(es), nous vous invitons à utiliser la liste d'épicerie ci-jointe (voir page 7). Merci d'acheter localement, toutes nos entreprises en ont bien besoin!

Notez que d'autres commerces de St-Ferdinand assurent également le service de livraison. Vous pourrez avoir cette information en communiquant avec eux par téléphone.

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DU LAC WILLIAM ET DE SES TRIBUTAIRES CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET IMPOSANT DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TARIFS POUR LA DESCENTE DES EMBARICATIONS

La chaleur de l'été et, par conséquent, la saison nautique sont à nos portes! Cette année, la municipalité veut poursuivre les efforts qu'elle a entamés au cours des dernières années afin de protéger la santé du lac William et de ses tributaires et ainsi réduire la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Dans cette optique, le projet de règlement 2020-211 établissant de nouvelles normes de mise à l'eau pour les

embarcations nautiques a été adopté et entrera en vigueur au courant du printemps 2020. Plus précisément, ce nouveau règlement obligera tout utilisateur du lac à maintenir son embarcation propre et à l'enregistrer auprès de la municipalité en vue d'obtenir un permis d'accès au lac qui sera sous forme de vignette et qui devra être apposée du côté avant droit de son embarcation.

Le requérant devra d'abord remplir le formulaire d'enregistrement à cet effet et débours les frais applicables en fonction de son profil d'utilisateur et de la durée de validité de son permis. Ces formulaires pourront être remplis en personne au bureau municipal, à l'un de nos commerces participants ou bien en ligne sur le site web de la municipalité.

Les tarifs pour l'obtention d'un permis d'accès au lac (vignette) varieront selon le profil d'utilisateur : résident, non-résident, locataire d'hébergement ou d'un emplacement de camping.

Pour les résidents, le permis pour une embarcation non motorisée sera gratuit de même que la carte d'accès à la rampe de mise à l'eau. Le tarif annuel pour le permis d'une embarcation motorisée sera de 10\$ ou de 35\$ si on inclut la carte d'accès à la rampe de mise à l'eau. Pour les résidents possédant plus d'une embarcation motorisée, le tarif sera de 10\$ par embarcation supplémentaire pour un permis valide toute l'année. Le tarif pour un permis d'une validité de trois ans sera de 90\$ ce qui inclura la carte d'accès à la rampe de mise à l'eau. Pour la location d'un emplacement au quai municipal, le tarif annuel demeurera à 525\$ et inclura le permis d'accès au lac ainsi que la carte d'accès à la rampe de mise à l'eau. D'autres tarifs s'appliqueront pour les autres types d'utilisateurs. Les formulaires seront mis en ligne dès l'adoption finale du règlement prévu au début du mois de mai.

Pour plus de détails, veuillez vous référer au projet de règlement no 2020-211 disponible sur le site web de la municipalité au www.stferdinand.ca/seances-du-conseil. Veuillez prendre note que ce document constitue une ébauche et n'est donc pas la version finale du règlement.

Pour toute différence entre ce résumé et le projet de règlement complet, c'est ce dernier qui prévaut.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons une belle saison nautique 2020!

En janvier et février dernier vous avez été 64 à profiter de la promotion de 50 % de rabais au Mont Apic. Les conditions climatiques étaient au rendez-vous. Cette promotion était financée par la Municipalité et a coûté 650 \$.

Parlant des loisirs, nous avons une entente avec la Ville de Plessisville pour des services. L'an dernier, vous étiez 38 d'inscrits à la bibliothèque municipale, 20 jeunes au hockey mineur et sept à la gymnastique. Cette entente revient à 6500 \$ par année. Sans ce contrat, les frais de non-résident s'élèveraient à 27 660 \$.

Des nouvelles sans aller à la cabane

C'est le temps des sucres et la saison de la récolte s'annonce exceptionnelle, selon Gyno Pinette d'Évap'O, l'entreprise d'évaporation près de la rivière Bécancour sur la 165. Les rendements en date du 8 avril étaient entre deux livres et demie à trois livres et demie à l'entaille. Il prévoit que la saison devrait se poursuivre jusqu'à deux semaines après Pâques.

Parlant d'Évap'O, ils traitent l'eau d'érable de 15 acériculteurs pour un total de 130 000 entailles. Ils ont même un acériculteur de Tingwick. Ils ont trois immenses évaporateurs qui tirent leur énergie de l'électricité. Ils sont en mesure de produire jusqu'à plus de 100 barils de sirop d'érable dans une journée. Chaque acériculteur transporte son eau d'érable con-

centrée. À l'intérieur, un appareil pompe l'eau, mesure le taux de sucre et enregistre le volume d'eau. Dans une immense pièce à l'étage, il y a des bassins pour entreposer l'eau de chacun des acériculteurs. Cette pièce est dotée d'un système de réfrigération pour maintenir la température constante à 4 degrés.

Yannick Turgeon et Gyno Pinette, les propriétaires, mentionnent que pour les acériculteurs, c'est beaucoup plus rentable de transporter l'eau dans une usine que de faire l'évaporation seul dans une cabane. En passant, les acériculteurs respectent les poids réglementaires lors du transport de l'eau dans des citernes.

Un voyage mouvementé

Guillaume Roberge a vécu toute une aventure au Pérou dans les dernières semaines. Ce professeur du primaire est parti le 26 février pour aller faire de la moto avec un guide dans les montagnes majestueuses comme le Machu Picchu. Son voyage s'est déroulé à la merveille avec un guide et un ami. Ils ont parcouru 360 kilomètres. Son retour était prévu le 18 mars. Or le 16 mars, plus personne n'avait le droit de sortir du pays, la loi martiale ayant été décrétée avec des soldats déployés partout. Guillaume se trouvait dans un petit village à 18 heures de route de Lima, la capitale. Je vous épargne les détails. Le premier avril (sans poisson), il s'est rendu à Lima en taxi avec deux autres Canadiens pour prendre un vol de rapatriement organisé par le gouvernement du Canada. Il est maintenant chez lui à Saint-Ferdinand en confinement.

Sur ce, soyons optimistes et vivons un beau printemps. Vous pouvez me joindre en tout temps au 418-428-9569, sur Messenger à mon nom ou par courriel à ycharlebois@stferdinand.ca.



Les loisirs

Camp de jour 2020



Différents camps disponibles:
SPORT ET PLEIN AIR
Artistique
Régulier

Tarifification

Enfant	Premier	Deuxième et +
Frais de base	20\$	17\$
Pour 1 semaine	40\$	34\$
Pour 2 semaines	60\$	51\$
Pour 3 semaines	80\$	68\$
Pour 4 semaines	100\$	85\$
Pour 5 semaines	120\$	102\$
Pour 6 semaines	140\$	119\$
Pour 7 semaines	160\$	136\$
Pour 8 semaines	180\$	153\$

À chaque année, lorsque l'inscription se fait en retard, il y a une augmentation du frais de base. Cette année, prenez note que le frais de base peut également varier en fonction de la situation. Nous vous tiendrons informés.

Tarifification du service de garde

Enfant	Premier	Deuxième et +
Pour 8 semaines	160\$	120\$
Par semaine	20\$	15\$
Par période	4\$	4\$

Il sera possible de payer en totalité ou en versement à la semaine selon vos besoins.

Réservation au lieu d'inscription

Par les années passées, nous prenions des inscriptions (paiement) à l'avance, mais cette année nous prendrons des réservations seulement; si la situation de confinement perdure, la municipalité n'aura pas à effectuer des remboursements.

Pour plus d'informations ou pour réserver une place pour votre enfant, contactez Luc Baillargeon au (418) 333-0915 ou par courriel à loisirs@stferdinand.ca.

SOCCER
RÉSERVEZ
UNE PLAC DÈS
MAINTENANT!



À loisirs@stferdinand.ca

SOFTBALL
RÉSERVEZ
UNE PLAC DÈS
MAINTENANT!



À loisirs@stferdinand.ca

Luc Baillargeon, Agent de développement
en loisir, culture et tourisme

(418) 428-3480 #4305
loisirs@stferdinand.ca



Voici des idées d'activités de toutes sortes à faire avec vos enfants durant cette période de relâche prolongée:

1. CUISINER

Pourquoi ne pas profiter de ce temps avec vos enfants pour leur montrer à cuisiner? Visitez notre site web au www.stferdinand.ca/coronactivites afin de consulter des recettes qui nous ont été proposées par différents organismes communautaires de Saint-Ferdinand!

2. ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE AVEC ÉMILIE BOUTIN

Émilie Boutin, coach d'entraînement et de motivation, ici, à Saint-Ferdinand fera quelques capsules d'entraînement avec sa fille sur sa page Facebook. De plus, Émilie offre la possibilité aux gens d'avoir un essai gratuit de 14 jours pour la plateforme d'entraînement qu'elle utilise. Il y en a pour tous les goûts: Yoga, pilates, crossfit, cardio, muscu, etc. Bref, les exercices proposés sont à faire avec des enfants. Gênez-vous pas pour lui envoyer un message sur Facebook: www.facebook.com/beachbodyboutinemilie.

3. L'ÉCOLE À LA MAISON

Certains sites proposent des exercices à faire en ligne:

- Évidemment le site web L'École Ouverte au www.ecoleouverte.ca
- Alloprof au www.alloprof.qc.ca

D'autres suggestions de sites web éducatifs sont données sur notre site web.

4. BRICOLER

Nous avons recueillis énormément d'idées de bricolages et de sites web qui regorgent également de suggestions! Pour n'en nommer que quelques-uns:

- Fabriquer des jeux de sociétés: À partir de circulaires identiques, il est possible de construire un jeu de mémoire en découpant des images de fruits, de légumes, de jouets ou de vêtements par exemple; À partir de boîtes de mouchoir, l'enfant peut fabriquer un jeu de poches; À partir d'un calendrier, il est possible de créer un jeu de serpent et échelle; Etc.
- Le site web Educatout propose tout plein de bricolages: www.educatout.com/activites/bricolages
- Le site web Tête à modeler offre plein d'idées de bricolages, mais également de recettes à cuisiner, de jeux et plus encore: www.teteamodeler.com

5. JARDINER

Pourquoi ne pas en profiter pour montrer à vos enfants comment jardiner? C'est une opportunité de leur montrer les merveilles de la nature! De plus, dans le cadre des **Incrovables Comestibles**, les élèves de l'école Notre-Dame devaient préparer différents plants de tomates, concombres, fines herbes, cerises de terre, etc. Comme ils sont et seront confinés à la maison jusqu'au mois de mai, nous n'aurons aucun plant à transplanter dans les bacs... Vous pourriez donc préparer quelques plants supplémentaires en plus de vos plants! Nous pourrions par la suite les transplanter dans les bacs des Incroyables comestibles!

6. MÉDITER

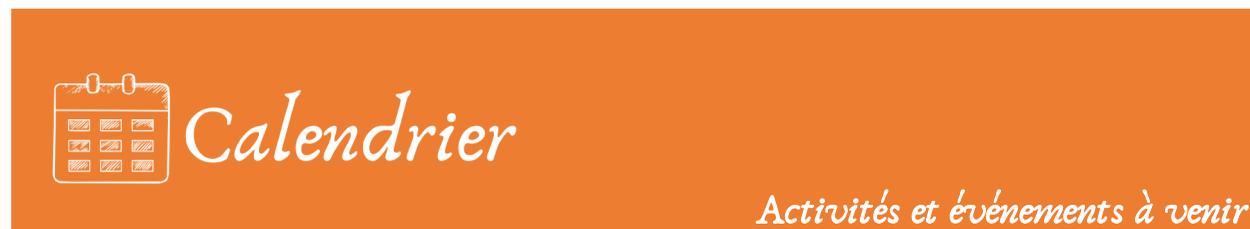
Apprenez la méditation à vos enfants! En effet, la méditation a de nombreux bienfaits pour les enfants, elle peut les aider à se calmer, se concentrer, apprendre à connaître ses émotions, etc.

- Calme et attentif comme une grenouille offre des ressources gratuites à télécharger: meditations.arenas.fr

7. PROFITER DE LIEUX CULTURELS À LA MAISON

- Perdez-vous dans Google Arts et Culture: artsandculture.google.com
- Petit Mo pour explorer une sélection d'œuvres des musées d'Orsay et de l'Orangerie: www.petitsmo.fr

Nous vous invitons à consulter notre site web www.stferdinand.ca/coronactivites où de nouvelles idées d'activités sont ajoutées régulièrement. Vous avez des idées d'activités à nous proposer? Écrivez-nous à loisirs@stferdinand.ca. Ça va bien aller!



LÉGENDE



MAI 2020

Prenez note que vu les circonstances actuelles, les activités prévues à ce calendrier peuvent être annulées ou reportées.

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1	2
3	4 ST-FERDINAND 19h - Séance du conseil - Salle du conseil	5	6	7 18h30 - Heure du conte - Bibliothèque Onil-Garneau	8	9 Ouverture de l'écocentre
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19 19h - Assemblée générale - Conférence sur les plantes médicinales - Échange de boutures et plantes - Salle communautaire	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						